

PROCES-VERBAL
du Conseil d'Administration du mardi 10 octobre 2017

Ordre du jour :

I) Présentation du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

II) Affaires pédagogiques

- a. Bilan de rentrée 2017
- b. Convention relative au dispositif « Aux arts, collégiens »
- c. Sortie à Saulges
- d. Séjour à Val Thorens

III) Affaires financières

- a. Décision budgétaire modificative
- b. Concession de logement

IV) Autres questions

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 10 octobre 2017
N° de la séance : 1

Le quorum étant atteint, Madame La Principale ouvre la séance à 18h10.

Désignation du secrétaire de séance : Madame Moriaux, parent d'élèves.

OBJET : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 06 juillet 2017.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 10 octobre 2017
N° de la séance : 1

OBJET : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la Principale présente l'ordre du jour, en y retirant le point suivant :

II) Affaires pédagogiques

- e. Séjour en Allemagne

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité des présents.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 10 octobre 2017
N° de la séance : 1

I. : PRESENTATION DU PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE (PPMS)

Madame la Principale présente le Plan Particulier de Mise en Sûreté de l'établissement, en expliquant que trois exercices devront être effectués au cours de l'année scolaire, dont un au premier trimestre. L'un de ces exercices devra porter sur le risque d'intrusion.

Deux problèmes concernant la mise en sûreté du collège ont été soulevés :

- ❖ L'établissement ne possède pas d'alarme type PPMS :
 - Une réunion est prévue le mercredi 11 octobre 2017
 - L'alarme installée sera une alarme « Bodet », de type national : signal sonore et affichage d'un message sur tous les écrans de l'établissement
- ❖ Les accès par les portails :
 - Des modifications sont à effectuer : automatisation de la fermeture, surveillance via caméra, ...
 - Le Conseil Départemental prendra à sa charge une partie, voire la totalité, des travaux

Arrivée de Madame Germain et de Monsieur Legras à 18h20.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 10 octobre 2017
N° de la séance : 1

II.a : BILAN DE RENTREE 2017

Madame la Principale présente le bilan de la rentrée 2017 :

- ❖ Nouveau personnel :
 - Madame Anne Oillic : Principale Adjointe
 - Monsieur Olivier Girard : Adjoint Gestionnaire
 - Madame Liliana Becerra : Professeure d'Espagnol
 - Madame Marianne Coulon : Assistante d'éducation
- ❖ Examens :
 - 33 élèves sur 41 reçus au Diplôme National du Brevet (DNB), soit 80,49 %
 - 100 % de réussite à l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR) niveau 1, en 5ème
 - 100 % de réussite à l'ASSR niveau 2, en 3ème
 - 100 % des élèves de 3ème ont obtenu leur attestation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)
- ❖ Orientation post-3ème :
 - 18 élèves en 2nde Générale et Technologique, soit 43,9 %
 - 19 élèves, dont 2 en apprentissage, en 2nde Baccalauréat Professionnel, soit 46,3 %
 - 3 élèves en 1ère année de CAP en apprentissage
 - 1 élève sans solution

- ❖ Orientation post-4ème :
 - 2 élèves partis en 3ème préparatoire à l'enseignement professionnel
- ❖ Départs d'élèves :
 - 1 élève parti à Villaines la Juhel à cause d'un problème de transport
 - 3 élèves partis à Mayenne, et 1 élève partie à La Ciotat, pour cause de déménagement
- ❖ Effectifs : 168 élèves répartis comme suit :
 - 44 élèves en 6ème
 - 48 élèves en 5ème
 - 39 élèves en 4ème
 - 37 élèves en 3ème
- ❖ Directives du Ministère :
 - Dédoubler les classes de CP en REP
 - Adapter les rythmes scolaires
 - Aménager les réformes du collège
 - Instaurer le programme « devoirs faits » : après les vacances de la Toussaint
- ❖ Particularités du collège :
 - 35 élèves de 4ème et de 3ème Cadet-te-s de la Sécurité Civile
 - 58 élèves de 6ème, 5ème et 4ème en Classe Orchestre
 - 11 élèves en 3ème Projet d'Education aux Médias (PEM) :
 - 2 heures toutes les deux semaines, sur le principe d'une rencontre avec un professionnel, puis de l'élaboration d'un compte-rendu mis en ligne sur le site e-lyco de l'établissement. Par la suite, un projet de web radio est envisagé.
 - 19 élèves de 5ème en théâtre :
 - En fonction du budget, une sortie théâtre est envisagée
 - Pour les élèves de 4ème volontaires, une demi-heure par semaine de cours d'Histoire-Géographie est assurée en anglais par M. Jégo
 - Collège connecté :
 - en relation avec les écoles du secteur, le collège sera doté de 4 classes numériques mobiles, dont le coût est pris en charge pour partie par l'Etat et le Conseil Départemental
 - Ateliers sur le temps de pause méridienne, en partenariat avec la Communauté de Communes des Coëvrons :
 - Atelier relaxation-détente, pour les élèves de 3ème, jusqu'aux vacances de Noël, animé par Madame Aycard
 - Atelier karaoké
 - Groupe de médiation sur la gestion des conflits et le harcèlement
 - Instauration du nouveau Conseil de Vie Collégienne
 - Projet académique
 - Mise en sécurité des établissements scolaires

Départ de Madame Meslet à 19h03.

PROCES-VERBAL
 de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 10 octobre 2017
 N° de la séance : 1

II.b : CONVENTION RELATIVE AU DISPOSITIF « AUX ARTS, COLLEGIENS »

Dans le cadre du dispositif « Aux arts, collégiens », les élèves de 4^{ème} assisteront à trois représentations au cours de cette année scolaire, dont une en soirée le 21 novembre 2017. Les élèves de 3^{ème}, dans le cadre du projet Danse, iront également voir l'un de ces trois spectacles.

Les élèves de 4^{ème} bénéficieront également d'au moins un atelier de pratique artistique, animé par un professionnel.

Madame la Principale demande l'autorisation de signer la convention opérationnelle relative à ce dispositif.

Le conseil d'administration, à l'unanimité des présents, autorise le chef d'établissement à signer la convention opérationnelle relative au dispositif « aux arts, collégiens ».

Le coût des trois représentations s'élève à 15 € par élève. Le Département de la Mayenne prend en charge 6 €, et le collège prend en charge 4 €. Le coût demandé aux familles pour les trois représentations est de 5 €.

Le conseil d'administration adopte, à l'unanimité, le montant de 5 € demandé aux familles pour les spectacles dans le cadre du dispositif « Aux arts, collégiens ».

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 10 octobre 2017
N° de la séance : 1

II.c : SORTIE A SAULGES

Dans le cadre du programme d'Histoire et en lien avec le Parcours d'éducation artistique et culturelle, les élèves de 6^{ème} se rendront à Saulges le 12 octobre 2017, afin de visiter la grotte Rochefort et le musée. Le coût de cette sortie, pour 44 élèves et 4 encadrants, est de 559 €.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 10 octobre 2017
N° de la séance : 1

II.d : SEJOUR A VAL THORENS

Le séjour pédagogique prévu au centre UCPA de Flaine du 10 au 15 décembre 2017 pour les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}, est remplacé par un séjour au centre UCPA de Val Thorens du 03 au 09 décembre 2017. Ce nouveau séjour présente le même intérêt pédagogique que celui initialement prévu : découverte du milieu naturel et d'un sport de montagne (ski).

Madame la Principale indique que le coût de ce voyage par élève est de 429,12 € (340 € par élève pour l'UCPA, plus le coût du transport (9 090 € au total)). Le coût du séjour pour les accompagnateurs sera pris en charge par le collège, ainsi que 29,12 € par élève, afin de fixer la participation demandée aux familles à 400 €.

Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité des présents, le montant demandé aux familles pour le séjour montagne au centre UCPA de Val Thorens.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 10 octobre 2017
N° de la séance : 1

III.a : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

Pour financer la sortie des élèves de 6^{ème} à Saulges, et le séjour pédagogique à Val Thorens pour les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}, Madame la Principale demande l'autorisation de prélever sur le fonds de roulement 6 729,28 € :

- 559 € pour la sortie pédagogique à Saulges
- 6 170,28 € pour le séjour à Val Thorens

Les membres du conseil d'administration autorisent, à l'unanimité, le prélèvement sur le fonds de roulement proposé.

Départ de Madame Moriaux à 19h32, le secrétariat est assuré par Monsieur Phocion, enseignant.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 10 octobre 2017
N° de la séance : 1

III.b : CONCESSION DE LOGEMENT


Au 1^{er} septembre 2017, l'occupation des trois logements de fonction est la suivante :

- ❖ TYPE 4 – logement « PERSONNEL DE DIRECTION » : Madame Oillic, Principale Adjointe nommée au 1er septembre 2017 au collège, est logée par nécessité de service.
- ❖ TYPE 4 – logement « GESTIONNAIRE » : ce logement est vacant. Il est à rénover totalement. Une demande de travaux sera déposée auprès du Conseil Départemental, dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement.
- ❖ TYPE 2 – logement « ACCUEIL » : il est occupé, selon une convention d'occupation précaire, par un ou des personnels de l'établissement, ou d'établissements voisins, éloignés de leur domicile. Le tarif de la nuitée est appliqué, soit 10,50 €.

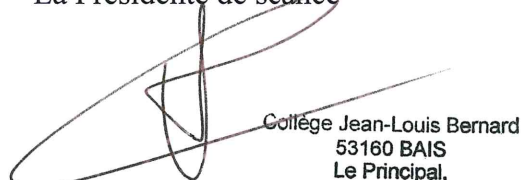
Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, l'occupation des logements de fonction pour 2017-2018.

La séance est levée à 19h45.

La secrétaire de séance



La Présidente de séance



Collège Jean-Louis Bernard
53160 BAIS
Le Principal,

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mardi 10 octobre 2017

N° de la séance : 1

Président de séance : Madame CRETON

Secrétaire de séance :

	NOM des membres	Titre et qualité	Emargement
Membres de droit	Madame CRETON	Principale	
	Madame OILLIC	Principale Adjointe	
	Monsieur GIRARD	Gestionnaire	
	Monsieur RAYON	Personnalité Qualifiée	Excusé
	Madame GERMAIN	Personnalité Qualifiée	
Représentants des Personnels d'enseignement et d'éducation	Madame BERROU	Personnel enseignant	
	Monsieur FARGETTON - Remplacé par M. PHOCION	Personnel enseignant	
	Madame FOUCAULT	Personnel enseignant	
	Monsieur HUTEAU	Personnel enseignant	Excusé
	Monsieur LEGRAS	Personnel enseignant	
	Monsieur RIVERAIN	Personnel enseignant	
Représentants des Personnels A.T.O.S.	Madame BESNIER	Personnel ATOSS	Excusée
	Madame MESLET	Personnel ATOSS	
Représentants des Parents d'élèves	Madame BONNIN	Parent d'élèves	
	Monsieur COUENNE	Parent d'élèves	Excusé
	Madame DOUIN	Parent d'élèves	
	Monsieur MELOT	Parent d'élèves	
	Madame MORIAUX	Parent d'élèves	
Représentants des Elèves	FAURE-DUDREUILH Manon	Elève	
	MELOT Laura	Elève	
Représentants des collectivités territoriales	Madame MORICE	Conseillère Départementale	Excusée
	Monsieur BALANDRAUD	Conseiller Départemental	Excusé
	Madame GAUTUN	Conseillère Municipale	
Invités	Monsieur FERRE	Représentant de la Communauté de communes	
	Monsieur BOEHLER	Agent comptable	